



SOCIÉTÉ CENTRALE D'APICULTURE

FICHE D'INSCRIPTION 2026

25^e Concours des Miels d'Île-de-France

9^e Concours des Miels du Grand Paris



- CONSIGNES :**
1. Remplir **entièrement** cette page de manière lisible **pour chaque échantillon déposé**.
 2. Joindre une **seule copie de la déclaration de rucher** pour tous vos échantillons.
 3. Plier ces 2 documents en 4 et enroulez-les autour de votre pot avec 2 élastiques. Ne collez aucune étiquette sur le pot.
 4. Joindre un chèque ou réaliser un virement du montant correspondant (voir au dos les modalités de règlement)

A. ÉCHANTILLON

Code échantillon miel	
-----------------------	---

= XXX (les 2 premières lettres de votre nom et la première lettre de votre prénom)
 + 00 (numéro que vous attribuez à votre rucher composé de 2 chiffres)
 + JJ MM (jour et mois de récolte) Ex : DUC 01 12 06

Code section	
--------------	---

Co : colza, Ac : acacia, Ti : tilleul, Ch : châtaignier, Pl : printemps liquide, Pc : printemps cristallisé,
 El : été liquide, Ec : été cristallisé, Fo : miel de forêt (miellat), Sa : sarrasin

Nom et adresse précise du rucher de récolte : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Date de récolte : ____ / ____ / 2026 N° d'apiculteur (NAPI) : _____ Rucher municipal : Oui / Non

B. CANDIDAT

Apiculteur (ice) responsable du rucher

NOM & Prénom : _____

Adresse postale : _____

☎ : _____ / _____ Email : _____

Je prends part au concours en tant que (*cocher et remplir la partie adéquate) :

- ☐ **Apiculteur indépendant**
- ☐ **Collectivité territoriale** (Commune ou Établissement Public Territorial)

Nom de la collectivité : _____

Contact au sein de la collectivité : (Renseignements obligatoires si vous candidatez pour un rucher municipal)

NOM & Prénom : _____

Fonction : _____

☎ : _____ / _____

Email : _____

- ☐ **Association ou entreprise**

Nom de l'association/entreprise : _____

☎ : _____ Email : _____

- C. PALMARES** Noms supplémentaires à faire figurer sur le palmarès. (Par défaut figurera le nom de l'apicultrice (eur), plus, s'il s'agit d'un rucher municipal le nom de la Mairesse / Maire, ou de l'Association si l'échantillon est à son nom)

Palmarès : _____

- D. RECOMPENSES** : Nom et adresse (pour l'envoi des diplômes) si différente de l'adresse de l'apiculteur :

Code postal : _____ Ville : _____

Si mon miel est primé je suis intéressé(e) par l'achat de pastilles autocollantes or, argent ou bronze avec la mention « Concours des miels Île-de-France 2026 » (*entourez votre choix) : Oui / Non



Ø : 30 mm

E. ENGAGEMENTS

Je soussigné(e) : _____ déclare m'inscrire au 25^e Concours des Miels d'Île-de-France et au 9^e Concours des Miels de la Métropole du Grand Paris (sous réserve que mon rucher soit situé sur son périmètre), et accepter sans restriction les modalités du règlement ainsi que le traitement de mes données conformément à la politique de confidentialité des données (décrite dans le règlement) dont j'ai pris connaissance. Je certifie enfin que l'échantillon de miel présenté a été récolté à la date et dans le rucher indiqués plus haut et m'engage à respecter l'engagement décrit au dos (voir *)

Fait à _____, le ____ / ____ / 2026

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

* « Les apiculteurs ayant la capacité légale de vendre (SIRET ou possibilité d'émettre facture/devis) s'engagent, en cas de prix d'excellence ou de médaille, à permettre à la Métropole du Grand Paris d'acheter 10 pots de miel de 106 ml / 125 g. Ils doivent pour cela conserver ces 10 pots en stock pendant trois mois après l'annonce des résultats. La Métropole les contactera éventuellement en fonction de leur classement si elle souhaite procéder à l'achat. Les apiculteurs sans capacité légale de facturation ne sont pas soumis à cette obligation. Toutefois, s'ils le souhaitent, ils peuvent faire don de leurs pots, après avoir pris contact en amont avec la Métropole du Grand Paris à l'adresse : metropolenature@metropolegrandparis.fr. »

Règlement des inscriptions :

Les droits d'inscription sont communs aux deux concours. Ils sont de 20 € pour le premier échantillon et de 10 € pour chacun des échantillons suivants, dans la limite de 4 échantillons. Dans le cas particulier des communes ou Etablissements Publics Territoriaux situés sur le périmètre de la Métropole du Grand Paris, ces droits d'inscription seront réglés par la Métropole du Grand Paris.

Le règlement des droits d'inscription est possible :

- par chèque libellé à l'ordre de la SCA (à joindre lors du dépôt) ;
- par espèces au siège de la SCA uniquement ;
- Par virement (préciser le nom et l'objet du virement) au RIB suivant :

Ste ctile apicult sericic insectologie zoologie agric - (ou SCA) IBAN : FR3820041000010023300G02003 BIC : PSSTFRPPPAR

Palmarès et diplômes :

Le règlement précise l'ensemble des modalités et les mentions qui seront inscrites au palmarès et sur les diplômes.

Politique de confidentialité des données :

Les informations demandées dans ce formulaire font l'objet d'un traitement par la Société Centrale d'Apiculture (SCA) et la Métropole du Grand Paris afin de pouvoir procéder à l'organisation des concours et la distribution des récompenses. Les données recueillies seront conservées pendant 2 ans. Les destinataires de ces informations sont les membres du personnel habilités de la SCA et de la Métropole du Grand Paris. Pour en savoir plus sur vos droits, vous pouvez consulter le règlement du concours.

Pots conformes :

Fond plat et bords droits de 125 g

Des pots sont disponibles gratuitement à la SCA ainsi que dans certains points de collecte.

Points de collecte principaux :

Les échantillons destinés aux concours 2026 sont à déposer auprès des points de collectes ci-dessous. Des points de collecte pourront être ajoutés après publication de ce document, ils figureront sur les sites des organisateurs.



Organisateurs :

SCA	41, rue Pernety	75014	Paris	01 45 42 29 08 / s.c.a@wanadoo.fr
Métropole du Grand Paris	157, avenue de France	75013	Paris	Prendre rendez-vous par mail à l'adresse metropolenature@metropolegrandparis.fr

Paris (75)

Au Rucher (Magasin)	12, rue de Constantinople	75008	Paris	01 42 93 28 64
---------------------	---------------------------	-------	-------	----------------

Seine-et-Marne (77)

Truffaut Servon	3, rue Georges Truffaut	77170	Servon	01 60 62 52 52
-----------------	-------------------------	-------	--------	----------------

Essonne (91)

Apihappy Apiculture	43, route de Beaudreville	91400	Gometz-la-Ville	01 89 70 70 20 / contact@apihappy.fr
Botanic	ZAC de la Maison Neuve - Chemin de la Norville	91220	Bretigny-sur-Orge	01 60 85 24 00
Truffaut les Ulis	22 av des Andes	91940	Z.A.Courtboeuf	01 64 46 55 09

Hauts-de-Seine (92)

Issy Tourisme International	Esplanade de l'Hôtel de Ville – 62, rue du Général Leclerc	92130	Issy-les-Moulineaux	alexandre.drane@ville-issy.fr 01 41 23 92 90
-----------------------------	---	-------	---------------------	--

Seine-Saint-Denis (93)

ICKO Apiculture	22, allée Louis Bréguet	93420	Villepinte	01 41 51 09 75 / icko.villepinte@icko-apiculture.com
-----------------	-------------------------	-------	------------	--

Val-de-Marne (94)

ICKO Fresnes	21, avenue des Prés	94260	Fresnes	01 39 56 33 90
L'Eau Vive (Magasin)	7, avenue de la Convention	94380	Bonneuil-sur-Marne	01 75 87 20 25